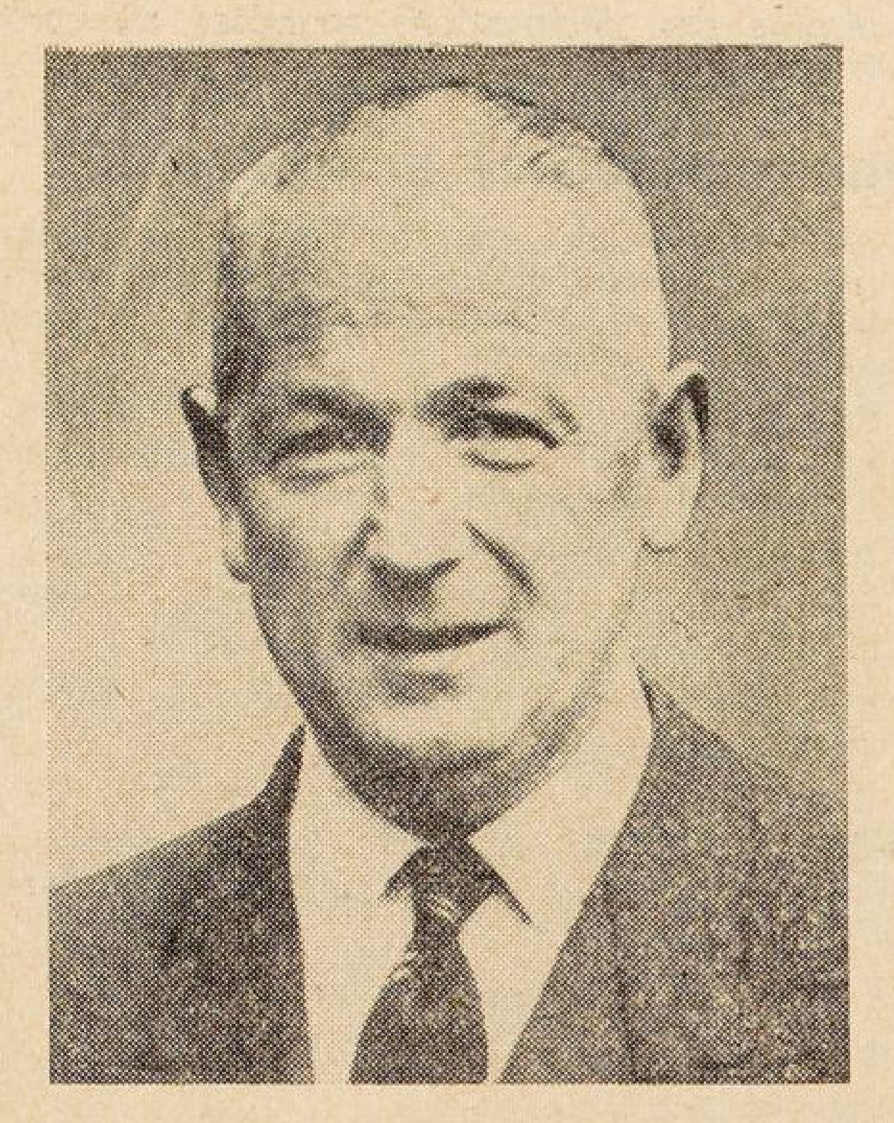


Département du Finistère — Circonscription de Châteaulin

Elections Législatives

des 23 et 30 Novembre 1958

Electrices, Electeurs,

La victoire écrasante du « **oui** » au référendum a été celle du **Patriotisme** et du **bon sens.**

En faisant massivement confiance au **Général de Gaulle,** le pays n'a pas seulement dit « oui » à la Constitution nouvelle : il a, en même temps, dit « non » à ce qui existait auparavant, **« non » au régime de division et d'impuissance** qui, accumulant les revers et les humiliations, l'a mené au bord de l'abîme.

L'heure est venue de situer les responsabilités !

Lors de l'élection partielle du 20 Mars 1955, j'écrivais dans une circulaire adressée aux électeurs du Finistère :

« Il faut d'abord qu'une loi électorale **CLAIRE et SIMPLE** libère l'élu de l'emprise des partis artificiels et irresponsables.

« Il faut que le Président du Conseil investi au début de la législature ait le libre choix de ses collaborateurs.

« Il faut que soient étendus les pouvoirs de l'exécutif.

« Il faut enfin et surtout que lorsque sur une question de confiance le Parlement mettra le Gouvernement en minorité, la **DISSOLUTION** et le renvoi des élus devant le pays, fassent de l'électeur le juge souverain du conflit.

« Ainsi sera instituée une responsabilité véritable du Parlement, ainsi sera restaurée l'autorité, la dignité et l'efficacité de l'exécutif. »

Tout cela a été réalisé dans le projet de Constitution que vous avez approuvé à une écrasante majorité.

Javais voté **contre** la Constitution de 1946, œuvre du tripartisme (Communistes-Socialistes-M.R.P.) parce que je savais qu'elle contenait tous les ferments de la désagrégation de la France.

Depuis, je n'ai cessé de la combattre !

Electrices, Electeurs, on juge les hommes politiques, non à leurs proclamations, mais à leurs actes !

Les nouvelles institutions données au Pays sous l'impulsion du **Général de Gaulle,** la stabilité politique qui en résultera, permettront de résoudre les problèmes essentiels :

ALGÉRIE FRANÇAISE : L'Algérie doit rester française, pour **elle-même,** pour la **France** et pour l'**Europe.** La paix doit y être établie très rapidement par la mise en application du discours-programme de Constantine.

L'UNION FRANÇAISE : Ce sera l'œuvre de la majorité nationale de demain de favoriser l'évolution naturelle des peuples d'outre - mer dans le cadre de la communauté fédérale.

L'EUROPE est notre seule chance de nous élever au rang de puissance mondiale et de survivre libres.

AGRICULTURE : Le Cultivateur doit être un **Français à part entière.** Pour cela :

— Moderniser l'exploitation familiale.

— Consolider la loi sur l'indexation des prix (Laborde, Indépendant Paysan).

— Orienter les productions et organiser les marchés avec l'aide des Sociétés Interprofessionnelles.

— Développer la vulgarisation et la formation professionnelle.

— Obtenir l'égalité des prestations familiales.

LA PECHE ET L'OSTRÉICULTURE doivent être encouragés :

— Rétablissement au taux plein de l'aide à la construction navale.

— Aménagement et équipement des ports.

LE COMMERCE, L'ARTISANAT, tributaires de ces deux sources essentielles de production doivent être stimulés par la réforme d'une fiscalité tracassière qui les paralyse et engendre un réelle lassitude.

LE TOURISME qui intéresse tout particulièrement l'arrondissement de Châteaulin aussi bien dans le pays de l' « Armor » que dans le pays de l' « Argoat » a connu cette année, par suite des intempéries, une crise sévère. Il faudra :

— Alléger les charges fiscales de l'hôtellerie saisonnière.

— Développer l'équipement sanitaire et sportif des stations balnéaires.

— Accroître l'effort de propagande avec l'aide des S.I. et du Comité Départemental du Tourisme.

POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE.

— Encouragement à l'initiative privée, à l'entreprise libre.

— Lutte contre l'étatisme et le dirigisme dévorants.

— Simplification révolutionnaire de la fiscalité (Impôt sur l'énergie qui supprimera le régime des déclarations soumises au contrôle).

POLITIQUE SOCIALE ET ÉCONOMIQUE.

— Amélioration du pouvoir d'achat des **Salariés**, des **Retraités**, des **Pensionnés**, des **Vieillards**, par une politique de stabilité des prix et de monnaie solide.

— Promotion de la classe ouvrière par l'association du Capital et du Travail préconisée par le **Général de Gaulle.**

— Vaste programme de logement.

— Réorganisation de la Sécurité Sociale (Amélioration des prestations de base).

— Réforme administrative et judiciaire, dans le respect des droits acquis.

NOS LIBERTÉS. Respect de la personne humaine et défense énergique de toutes nos libertés :

— Liberté de conscience,

— Liberté de presse,

— Liberté syndicale,

— Liberté de l'enseignement et justice scolaire.

Ce programme, volontairement simple, ne contient pas de **vaines promesses.** En politique, les réalisations sont souvent en raison inverse des proclamations !

PARFAITEMENT INDÉPENDANT, je ne suis et **ne serai jamais aux ordres d'un Parti.** Mon seul souci est d'être au service de notre circonscription, du département et du Pays.

Aucun des six cantons qui composent la circonscription ne sera délaissé. Habitant au milieu de la circonscription, j'établirai un contact permanent avec eux ; tous seront défendus avec toute l'opiniâtreté dont je suis capable.

La France qui, depuis quelques années, devient une nation jeune, vient de faire la preuve par le référendum du 28 Septembre de sa jeunesse politique.

En 3 mois, le Gouvernement du **Général de Gaulle** a réalisé toutes les réformes que le « système » n'avait pu promouvoir en 12 ans !

Faisons-lui confiance pour une politique d'indépendance nationale, pour le salut de la République dans l'Unité, la Fraternité et la Paix !

Jean CROUAN

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 1939-1945,
Médaille de la Résistance,
Ancien Déporté,
Député-Maire de Quéménéven,
Président du Conseil Général du Finistère.

Vu : le Candidat.

QUIMPER. - IMP. CORNOUAILLAISE